

RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2013 B 00453
Numéro SIREN : 794 537 852
Nom ou dénomination : 2L INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2021 sous le numéro de dépôt 6430



Greffe du tribunal de commerce d'Epinal

Espace Judiciaire J-V Daubié - Place Jeanne d'Arc 88000 EPINAL

Téléphone : 0354591850

www.greffe-tc-epinal.fr - www.infogreffe.fr

VV/2013 B 00453

ACD

ZAC DE LA ROCHE

7 RUE ROLAND THIERY

88000 ÉPINAL

Nos références : VV/2013 B 00453

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : 2L INVEST

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

881 RUE DIVISION LECLERC

88800 VITTEL

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 794537852 R.C.S Epinal

Le greffier soussigné constate le 21/10/2021 le dépôt, arrivé au greffe le 20/10/2021, enregistré sous le numéro 2021/6430, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020

Récépissé délivré le 21/10/2021

Le greffier

Maître Pierre-Alexandre DUPIRE



1. BILAN ET RESULTAT CONSOLIDÉS

ACTIF	MONTANTS BRUTS	AMORT. & PROVISIONS	MONTANTS NETS N
Total Survaleurs	19 551 623	40 043	19 511 580
Concessions, brevets	718 938	305 764	413 174
Droit au bail	13 545		13 545
Autres immobilisations incorporelles	78 032	35 087	42 945
Immobilisations incorporelles en cours	19 157		19 157
Avances et acomptes			
Total Immobilisations Incorporelles	829 672	340 851	488 821
Terrains	2 761 920	8 922	2 752 998
Constructions	3 465 223	897 931	2 567 292
Installations techniques	1 307 164	949 713	357 451
Matériels de transport	49 094 744	13 993 129	35 101 615
Autres immobilisations corporelles	3 142 687	1 483 989	1 658 698
Immobilisations corporelles en cours	5 635		5 635
Total Immobilisations Corporelles	59 777 373	17 333 684	42 443 689
Titres de participations non consolidées	180 532	48 000	132 532
Autres immobilisations financières	5 505 282		5 505 282
Total Immobilisations Financières	5 685 814	48 000	5 637 814
Titres mis en équivalence	125 007		125 007
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	85 969 489	17 762 578	68 206 911
Stocks de matières premières	163 556		163 556
Total Stocks	163 556		163 556
Avances et acomptes versés	92 213		92 213
Clients et comptes rattachés	16 705 787	132 310	16 573 477
Créances sociales	102 659		102 659
Créances fiscales	2 591 697		2 591 697
Total Créances d'exploitation	19 492 356	132 310	19 360 046
Comptes courants débiteurs	588 178	150 000	438 178
Créances sur cessions d'immos			
Débiteurs divers	2 120 552	70 667	2 049 885
Créances fiscales IS	19 438		19 438
Total comptes de régularisation	939 908		939 908
<i>Dont Charges constatées d'avance</i>	460 036		460 036
<i>Dont Charges à répartir</i>	99 490		99 490
<i>Dont Impôt différé actif CONSO</i>	380 382		380 382
Total Créances diverses	3 668 076	220 667	3 447 409
Disponibilités	25 141 885	15 874	25 126 011
Total Trésorerie	25 141 885	15 874	25 126 011
TOTAL ACTIF CIRCULANT	48 465 873	368 851	48 097 022
TOTAL ACTIF	134 435 362	18 131 429	116 303 933

PASSIF	MONTANTS N
Capital	110 000
Primes	
Réserve légale	11 000
Autres réserves	1 094 410
Réserves consolidées	12 677 234
Amortissements dérogatoires	
Subventions	
CAPITAL ET RESERVES	13 892 644
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 032 784
CAPITAUX PROPRES - PART GROUPE	15 925 428
Résultat des minoritaires	1 379 431
Réserves des minoritaires	11 518 941
CAPITAUX PROPRES - MINORITAIRES	12 898 372
TOTAL CAPITAUX PROPRES	28 823 800
Provision impôts différés conso.	1 790 467
Provision pour risques & charges	812 963
Ecart d'acquisition négatif	
PROVISIONS	2 603 430
Emprunts auprès des établ. de crédit	64 146 526
Dettes financières diverses	51 725
Concours bancaires courants	14 148
Intérêts courus non échus	142 281
DETTES FINANCIERES	64 354 680
Fournisseurs	8 663 572
Avances et acomptes reçus / com.	168 812
Dettes sociales	5 571 939
Dettes fiscales	4 668 532
DETTES D'EXPLOITATION	19 072 855
Fournisseurs d'immobilisations	183 139
Comptes courants créditeurs	8 050
Dettes fiscales (IS)	1 141 494
Dettes diverses	66 062
Produits constatés d'avance	50 423
DETTES DIVERSES	1 449 168
TOTAL DETTES	84 876 703
TOTAL PASSIF	116 303 933

COMPTE DE RESULTAT	MONTANTS N	
Ventes de services	86 040 671	100,00%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	86 040 671	100,00%
Achat matières premières	11 122 262	12,93%
Variation de stock	36 970	0,04%
Achat de sous-traitance	17 076 851	19,85%
MARGE BRUTE	57 804 588	67,18%
Matières consommables	565 904	0,66%
Services extérieurs	10 688 741	12,42%
Autres services extérieurs	7 125 606	8,28%
VALEUR AJOUTEE	39 424 337	45,82%
Subventions d'exploitation	93 172	0,11%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 628 499	1,89%
Rémunération du personnel	21 902 543	25,46%
Charges sociales	6 348 751	7,38%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	9 637 716	11,20%
Autres charges et produits	18 294	0,02%
Amortissements	4 901 887	5,70%
Transfert de charges	271 394	0,32%
Provisions nettes de reprises	189 581	0,22%
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 799 348	5,58%
RESULTAT FINANCIER	-808 717	-0,94%
RESULTAT COURANT	3 990 631	4,64%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 197 994	1,39%
Participation des salariés	331 200	0,38%
Impôts sur les bénéfices	1 328 364	1,54%
Impôts différés	101 391	0,12%
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	3 427 670	3,98%
Quote part résultat mise en équivalence	-15 454	-0,02%
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	3 412 216	3,97%
RESULTAT PART DES MINORITAIRES	1 379 431	1,60%
RESULTAT PART DU GROUPE	2 032 785	2,36%

2. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 sont élaborés et présentés conformément aux règles comptables françaises dans le respect des principes de prudence, de l'indépendance des exercices et de la continuité d'exploitation.

La consolidation est réalisée selon les principes définis par le règlement CRC N°99-02 homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, modifié par les règlements ANC 2015-07 du 23 novembre 2015 et 2016-08 du 2 décembre 2016, avec application prospective concernant les acquisitions-cessions.

Etant donné qu'il s'agit de la 1ère année d'établissement de comptes consolidés au 31/12/2020, il n'a pas été présenté de comptes comparatifs.

NOTE 2 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Acquisition du Groupe JEANTET par l'intermédiaire de la société S2PL en Janvier 2020.
- Acquisition de la société LOGIBACK et de sa filiale IDF@TRANSPORTS en Mars 2020
- Arrêt de l'activité pendant environ un mois suite au confinement de Mars 2020 lié à la crise Covid19. Le groupe a eu recours à l'activité partielle pour les mois de Mars à Mai 2020 sur certaines entités. Il a également pu bénéficier d'un report de 6 mois sur une majorité des contrats de crédits-baux et a eu recours à la souscription d'un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) pour un montant total de 13 000 K€.

NOTE 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 Principes et méthodes de consolidation

Intégration globale

Concerne les sociétés dans lesquelles le GROUPE 2L INVEST est exposée ou à droit à des rendements variables et dans lesquelles elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir décisionnaire (politiques financières et opérationnelles) détenu sur ces dernières.

Intégration proportionnelle

Concerne les sociétés dans lesquelles le GROUPE 2L INVEST dispose d'un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires.

Mise en équivalence

S'applique aux entreprises associées dans lesquelles le GROUPE 2L INVEST exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20 %.

Selon cette méthode, le GROUPE 2L INVEST enregistre sur une ligne spécifique du compte de résultat consolidé la « part dans le résultat des sociétés mises en équivalence ».

Certaines participations ne répondant pas à ces critères et dont l'importance n'est pas jugée significative ne sont pas consolidées.

Toutes les transactions et positions inter-sociétés du GROUPE 2L INVEST sont éliminées en consolidation en totalité pour les sociétés consolidées par intégration globale.

L'exercice social de toutes les sociétés du périmètre de consolidation coïncide avec l'année civile sauf pour les créations et acquisitions sur l'exercice. Les bilans et comptes de résultat des sociétés du GROUPE 2L INVEST utilisés pour la consolidation de l'année 2020 sont ceux au 31 décembre 2020.

3.2 Sociétés consolidées par intégration globale

Sociétés	Adresse	% contrôle	% intérêt
SARL 2L INVEST	VITTEL	Société consolidante	
SAS GROUPE 2L LOGISTICS	VITTEL	71,50%	71,50%
SASU SETL MAIRE	HOUECOURT	100,00%	71,50%
SASU D.V.T.A.	INGRANDES S/ VIENNE	100,00%	71,50%
SASU 2L AUTOMOTIVE	INGRANDES S/ VIENNE	100,00%	71,50%
SASU CT SAINT USTRE	INGRANDES S/ VIENNE	100,00%	71,50%
SASU 2B AUTOMOTIVE	BOTANS	70,00%	50,05%
SASU TRANSPORTS LIVET	VINDRY S/ TURDINE	100,00%	71,50%
SASU 2L TRUCKS	HOUECOURT	100,00%	71,50%
SASU ROTALYS	PLAISIR	100,00%	71,50%
SASU LOGIBACK	MARSEILLE	100,00%	71,50%
SASU IDF@TRANSPORTS	MARSEILLE	100,00%	71,50%
SCI DE LA GRANDE BATAILLE	HOUECOURT	99,00%	70,79%
SCI SAINT USTRE	INGRANDES S/ VIENNE	99,99 %	71,49%
SAS S2PL	CHEMAUDIN ET VAUX	100,00%	56,49%
SAS FITRANS	CHEMAUDIN ET VAUX	100,00%	56,49%
SAS SCOT	PARIS	100,00%	56,49%
SAS TRANSPORTS JEANTET	CHEMAUDIN ET VAUX	100,00%	56,49%
SAS TRANSPORT JEANTET PONTARLIER	GRANGES - NARBOZ	100,00%	56,49%

3.3 Sociétés consolidées par intégration proportionnelle

Sociétés	Adresse	% contrôle	% intérêt
SC 2L LOCATION	HOUECOURT	50,00%	50,00%
SAS CHEMLOG	COURBEVOIE	50,00%	28,24%

3.4 Sociétés consolidées par mise en équivalence

Sociétés	Adresse	% contrôle	% intérêt
FC2L HOLDING	CONTREXEVILLE	33,33%	33,33%
SARL 2L ACTIVE	CONTREXEVILLE	56,00%	60,95%

Il a été décidé de consolider la société 2L ACTIVE par mise en équivalence malgré son pourcentage de contrôle du fait de son activité qui n'est pas représentative de l'activité générale exercée par le GROUPE 2L INVEST. L'impact sur les comptes consolidés n'est pas significatif.

3.5 Sociétés non consolidées

La SARL STJ BOURG-EN-BRESSE : Cette société est laissée en dehors du périmètre de consolidation dans la mesure où l'appréciation du caractère significatif de cette entreprise par rapport aux comptes consolidés n'est pas de nature à remettre en cause l'objectif fidèle des comptes consolidés.

NOTE 4 : ACTIFS IMMOBILISES

4.1 Evaluation des actifs immobilisés

Immobilisations incorporelles

Les éléments figurant au bilan, dans la rubrique "Immobilisations incorporelles" représentent, principalement, la valeur de fonds de commerce, de marques, logiciels.

Un test de dépréciation est réalisé une fois par an sur les actifs non amortissables. A chaque clôture, les valeurs des actifs amortissables sont appréciées afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur.

Dans ce cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Selon la méthode préférentielle définie par le CRC 99-02, les frais d'établissement apparaissant dans les comptes sociaux des sociétés consolidés ont été comptabilisés en charges sur les exercices concernés.

Ecarts d'acquisition

Définition : L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût du regroupement d'entreprise et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise à la date de prise de contrôle.

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- Dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué

- Dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti, en contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Les fonds de commerce inscrits dans les comptes individuels des entreprises consolidées sont assimilés à des écarts d'acquisition dans les états comptables consolidés. Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition.

Sociétés	Date d'acquisition retenue	Goodwill
SASU SETL MAIRE	01/10/1996	381
SASU SETL MAIRE	14/06/1996	2
SASU SETL MAIRE	17/09/2013	33
DVTA	25/11/2013	30
SASU TRANSPORTS LIVET (Transports BULLY)	02/03/2015	35
SASU TRANSPORTS LIVET	01/10/2010	8
SASU TRANSPORTS LIVET	17/10/2018	1 760
SASU ROTALYS (Polyvalis)	14/11/2012	100
SASU ROTALYS (Rotation Service Plus)	14/11/2012	158
SASU ROTALYS (Ocea)	01/01/2018	40
SASU ROTALYS	30/09/2019	2 263
SASU LOGIBACK (Pro-log international)	01/01/2011	294
SASU LOGIBACK	01/03/2020	3 337
SASU IDF@TRANSPORTS	01/03/2020	355
SAS FITRANS	22/01/2020	8 703
SAS SCOT	01/03/2014	42
SAS SCOT	22/01/2020	461
SAS TRANSPORS JEANTET	01/01/1996	32
SAS TRANSPORTS JEANTET	17/12/2019	1 296
SAS TRANSPORTS PONTARLIER	22/01/2020	222
TOTAL		19 552

Modalité relative aux tests de dépréciation : Lorsque la valeur recouvrable actuelle – déterminée sur la base de la méthode des cash-flows prévisionnels - de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut être reprise même en cas de retour à une situation plus favorable.

Les tests de dépréciation réalisés n'ont pas conduit à constater de dépréciation complémentaire. Seules les dépréciations existantes actuellement dans les comptes sociaux (fonds de commerce détenus par ROTALYS) ont été conservées.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits dans les provisions au passif et sont repris sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. L'acquisition de la société DVTA a généré un écart d'acquisition négatif de 461 K€. Cet écart d'acquisition négatif est notamment dû aux plus-values latentes constatées sur les véhicules détenues par la société ou financés par crédit-bail. Il a été repris en totalité dans le résultat de l'année 2016 car il représentait une plus-value potentielle.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'entrée dans le patrimoine (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue dont les plus habituelles sont les suivantes :

- Construction 20 à 50 ans
- Agencements 10 ans
- Matériel et outillage 5 à 10 ans
- Matériel de transport 10 à 15 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans

Contrats de Location

Les contrats ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués sont rattachés aux rubriques d'immobilisations concernés, avec pour contrepartie une dette financière ; ils sont amortis sur leur durée d'utilisation.

Les contrats de location ne correspondant à la définition d'un contrat de location-financement sont qualifiés de contrat de location simple et comptabilisés comme tels.

Certains contrats de location avec option d'achat sur les entités ROTALYS et DVTA n'ont pas été retraités par manque d'informations fiables. L'impact sur les comptes consolidés n'est pas significatif.

Immobilisations Financières

Les titres des sociétés non consolidées détenus par les sociétés du groupe figurent sous la rubrique « Titres de participation » pour leur valeur d'acquisition.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participations figurant au bilan des comptes consolidés concernent principalement les sociétés situées en dehors du périmètre de consolidation à savoir :

Sociétés	Valeur brute participation (en K€)	Dépréciation	Valeur nette
Thermes de contrex	36		36
Ader investissements	25		25
Caisse d'epargne	10		10
STJ Developpement	1		1
DTS Interpool	2		2
ECE	3		3
Pole Est	11		11
DTE	6		6
Pole Rhone Alpes	3		3
H2P	20		20
Reso	6		6
H2P/B2P	10		10
Jeantet Bourg en Bresse	48	48	0
TOTAL	181	48	133

NOTE 5 : CREANCES D'EXPLOITATION

5.1 Evaluation des créances d'exploitation

Les créances d'exploitation sont comptabilisées au coût historique.
Une dépréciation est constituée lorsque l'encours comptable est supérieur au montant recouvrable.

5.2 Etat des créances d'exploitation

En K€	Montant brut	Dont à - 1 an	Dont à + 1 an
Avances et acomptes versés	92	92	
Clients et comptes rattachés	16 706	16 706	
Créances sociales	103	103	
Créances fiscales	2 592	2 592	
Comptes courants débiteurs	588	588	
Débiteurs divers	2 121	2 121	
Charges constatées d'avance	460	460	
Charges à répartir	99	99	
TOTAL	22 761	22 761	

5.3 Dépréciation de l'actif circulant

En K€	Montant
Dépréciation clients	132
Dépréciation comptes courants	150
Dépréciation débiteurs divers	71
Dépréciation VMP	16
TOTAL	368

NOTE 6 : IMPOTS DIFFERES

6.1 Evaluation des impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable. Ils sont évalués sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée.

Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, sont également comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles, des déficits fiscaux et des crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées.

La loi de Finances 2020 a prévu une baisse progressive des taux de l'IS sur les prochains exercices pour atteindre un taux 25 % pour toutes les sociétés en 2022. Par simplification, le Groupe 2L Invest a retenu un taux de 28 % pour le calcul des impôts différés sur les deux exercices.

6.2 Etat des impôts différés

Les impôts différés sont présentés en Net par société : les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale. De ce fait, certains impôts différés actif peuvent apparaître dans le détail des impôts différés passif et inversement.

En K€	Montant
Impôts différés Actif	
- Déficit reportables	390
- Décalages temporaires	93
- Provision IFC	37
- Provision règlementée	31
- Retraitement frais d'établissement	26
- Retraitement crédit-bail	-196
Total	381

Impôt différés Passif	
- Déficits reportables	-119
- Provision IFC	-91
- Retraitement frais d'établissement	0
- Provision règlementée	-36
- Décalages temporaires	-125
- Retraitement crédit-bail	2 113
- Retraitement immobilisations	48
Total	1 790

Les déficits activés concernent les sociétés :

En K€	déc-20
SASU D.V.T.A.	52
SASU 2L AUTOMOTIVE	5
SASU CT SAINT USTRE	17
SASU 2B AUTOMOTIVE	0
SASU TRANSPORTS LIVET	373
SASU ROTALYS	1 324
SAS S2PL	47
TOTAL	1 818

La décision d'activation de ces déficits est basée sur des perspectives d'utilisation dans un horizon à cours / moyen terme.

NOTE 7 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

7.1 Evaluation des valeurs mobilières de placement et des disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'acquisition éventuellement majoré des intérêts capitalisables et font l'objet de dépréciation lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

7.2 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Le poste tient compte de valeurs mobilières (nettes de provisions) pour 3 736 K€.

Lorsque la valeur comptable des placements est supérieure à leur valeur liquidative, une provision est constatée à hauteur de la moins-value latente.

NOTE 8 : RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action correspond au résultat net part du Groupe de l'exercice attribuable aux actions ordinaires rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice.

En K€	2020
Nombre de parts sociales	90
Résultat net part groupe de l'exercice (€)	2 079 918
Résultat net / parts sociales	23 110,20

Le capital social au 31/12/2020 est divisé en 90 parts sociales ordinaires de 1 222,22 € chacune.

NOTE 9 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

9.1 Evaluation des provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation probable du groupe, résultant d'évènements passés, qui devrait se traduire pour le Groupe par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Retraites et autres avantages du personnel

En France, la provision pour indemnité de départ à la retraite est déterminée selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière et compte tenu des hypothèses suivantes :

- Départ volontaire du salarié (application des charges sociales patronales).
- Age de départ à la retraite : 65 ans (sauf exceptions)
- Taux d'actualisation : 0,55 %
- Turnover : selon l'âge des salariés
- Progression des salaires : 2 %

9.2 Etat des provisions pour risques et charges

En K€	Montant
Provisions pour retraite	814
Autres provisions pour R&C	
Ecart d'acquisition	
Provisions pour R&C	814

NOTE 10 : DETTES FINANCIERES ET DETTES D'EXPLOITATION

En K€	Montant brut	Dont à - 1 an (*)	Dont à + 1 an - 5 ans	Dont à + 5 ans
Découverts bancaires	14	14		
Emprunts auprès d'établissements de crédit	36 945	16 897	14 798	5 250
Dettes financières crédit-bail	27 202	7 244	17 627	2 331
Dettes financières diverses	52	52		
Dettes fournisseurs	8 664	8 664		
Autres dettes	12 000	12 000		
Total	84 877	44 871	32 425	7 581

(*) Y compris PGE pour 13 000 K€

Le Groupe a souscrit des nouveaux emprunts (tous à taux fixe). Ces emprunts ont été réalisés par :

2L INVEST	292 K€
2L LOCATION	145 K€
2L TRUCKS	138 K€
2L AUTO	193 K€
CT USTRE	60 K€
DVTA	387 K€
GRUPE 2L LOGISTICS	22 434 K€ (Y compris PGE pour 13 000 K€)
LIVET	660 K€
LOGIBACK	324 K€
ROTALYS	54 K€
S2PL	6 300 K€
SCI LGB	56 K€
SCI ST USTRE	2 691 K€
SETLM	2 815 K€
STJ	384 K€
STJP	13 K€
Soit un total de	36 945 K€

Détail des dettes financières relatives aux crédits-baux :

2L TRUCKS	20 952 K€
DVTA	463 K€
IDF TRANSPORTS	29 K€
LIVET	658 K€
ROTALYS	408 K€
SCI LGB	265 K€
SCI ST USTRE	1 342 K€

SETLM	1 627 K€
STJ	708 K€
STJP	749 K€

Soit un total de 27 202 K€

NOTE 11 : PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

En K€	2020
Produits financiers	
Reprises de provisions	
Autres produits financiers	25
Gain de change	
Charges financières	
DAP financiers	166
Intérêts et charges financiers	668
Escomptes accordés	
Pertes de change	
Résultat financier	-809

NOTE 12 : PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

En K€	2020
Produits exceptionnels	
Produits de cessions d'immobilisations	1 482
Produits sur opérations de gestion	477
Reprise sur provisions	40
Autres produits	217
Charges exceptionnelles	
Valeur nette des immobilisations	379
Charges sur opérations de gestion	435
Dotations provisions	171
Autres charges	33
Résultat exceptionnel	1 198

NOTE 13 : IMPOT SUR LES BENEFICES

En K€	2020
Impôt courant	1 328
Impôt différé	101
Total charge d'impôt	1 430

Les éléments de réconciliations sont les suivants :

Sociétés	En K€
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 412
Impôt sur les résultats	1 430
Résultat avant impôt	4 842
Taux d'imposition	28%
Charge d'impôt théorique	1 356
Elements soumis à un taux réduit	-5
Différence permanente	80
Effet de l'intégration fiscale	
Crédit d'impôt	-5
Effet en impôt du résultat des sociétés mises en équivalence	4
Charge d'impôt effective	1 430
Taux effectif d'impôt	28%

NOTE 14 : AUTRES INFORMATIONS

Il n'existe pas de transactions significatives non conclues à des conditions normales de marché avec des tiers non pris en compte dans l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Engagements et autres opérations non inscrites au bilan

→ Engagements hors bilan

Garanties données :

- Nantissement d'un compte à terme de 100 K€ jusqu'au 15/10/2023 pour un emprunt contracté par la société 2L INVEST
- Gage espèces de 25K€ jusqu'au 31/10/2023 pour le prêt BPI de 500 K€ contracté par GROUPE 2L LOGISTICS
- Gage espèces de 120 K€ jusqu'au 31/12/2026 pour le prêt BPI de 1.200 K€ contracté par SETLM
- Délégation des polices d'assurance décès invalidité souscrites par Monsieur Laurent LEMOND pour un montant total de 500 K€ pour le prêt BPI de 500 K€ contracté par GROUPE 2L LOGISTICS
- Nantissement des titres DVTA à hauteur de 175 K€ chacun pour les prêts de 175 K€ souscrits par GROUPE 2L LOGISTICS auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges, du CIC Est et de la Banque Kolb
- Nantissement des titres ROTALYS à hauteur de 350 K€ chacun pour les prêts de 350 K€ souscrits par GROUPE 2L LOGISTICS auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges, du CIC Est et de la Banque Kolb

- Nantissement des titres TRANSPORTS LIVET à hauteur de 500 K€ chacun pour les prêts de 500 K€ souscrits par GROUPE 2L LOGISTICS auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges, de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, du CIC Est et de la Banque Kolb
- Nantissement des titres LOGIBACK à hauteur de 875 K€ chacun pour les prêts de 875 K€ souscrits par GROUPE 2L LOGISTICS auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges, de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, du CIC Est et de la Banque Kolb
- Nantissement pour comptes communs des titres FITRANS, TRANSPORTS JEANTET et SCOT à hauteur de 6.300 K€ pour le prêt de 1.575 K€ souscrit par S2PL auprès du Crédit Agricole Franche-Comté, pour le prêt de 2.100 K€ souscrit par S2PL auprès du Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté et pour le prêt de 2.625 K€ souscrit par S2PL auprès du Crédit mutuel
- Caution de GROUPE 2L LOGISTICS à hauteur de 350 K€ jusqu'au 08/01/2026 pour le prêt de 350 K€ souscrit par SETLM auprès de la Banque Kolb
- Nantissement du fonds de commerce SETLM jusqu'au 16/12/2022 pour le prêt de 240 K€ souscrit par SETLM auprès de la Banque Kolb
- Caution de GROUPE 2L LOGISTICS jusqu'au 16/12/2022 à hauteur de 240 K€ pour le prêt de 240 K€ souscrit par SETLM auprès de la Banque Kolb
- Caution de GROUPE 2L LOGISTICS jusqu'au 25/03/2026 à hauteur de 200 K€ pour le prêt de 200 K€ souscrit par DVTA auprès de CIC Est
- Caution de GROUPE 2L LOGISTICS jusqu'au 15/01/2025 à hauteur de 210K€ pour le prêt de 210 K€ souscrit par 2L AUTOMOTIVE auprès de CIC Est
- Nantissement du fonds de commerce TRANSPORTS LIVET jusqu'au 31/03/2024 à hauteur de 106 K€ pour le prêt de 106 K€ souscrit par TRANSPORTS LIVET auprès de la Lyonnaise de Banque
- Gage sur le véhicule FH-752-PW jusqu'au 05/01/2025 à hauteur de 150 K€ pour le prêt de 150 K€ souscrit par TRANSPORTS LIVET auprès de la Lyonnaise de Banque
- Gage sur le véhicule FH-474-MY jusqu'au 05/01/2025 à hauteur de 150 K€ pour le prêt de 150 K€ souscrit par TRANSPORTS LIVET auprès de la Lyonnaise de Banque
- Caution de GROUPE 2L LOGISTICS jusqu'au 07/10/2025 à hauteur de 520 K€ pour le prêt de 400 K€ souscrit par LOGIBACK auprès de la Société Marseillaise de Crédit
- Nantissement du fonds de commerce CT SAINT USTRE jusqu'au 29/04/2024 pour le prêt de 62 K€ souscrit par CT SAINT USTRE auprès de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne
- Privilège du prêteur de deniers à hauteur de 28 K€ sur l'appartement situé Résidence La Providence 85 avenue de Chatillon à Vittel (88) pour le prêt de 40 K€ souscrit par 2L LOCATION auprès de CIC Est
- Privilège du prêteur de deniers à hauteur de 78 K€ sur la maison située 24 clos des épinettes St Sauveur à Senillé Saint-Sauveur (86) pour le prêt de 94 K€ souscrit par 2L LOCATION auprès de CIC Est
- Hypothèque de l'immeuble commercial situé 881 rue Division Leclerc à Vittel (88) à hauteur de 80 K€ pour le prêt de 200 K€ souscrit par 2L LOCATION auprès de CIC Est
- Privilège du prêteur de deniers à hauteur de 120 K€ sur l'immeuble commercial situé 881 rue Division Leclerc à Vittel (88) pour le prêt de 200 K€ souscrit par 2L LOCATION auprès de CIC Est

- Caution de GROUPE 2L LOGISTICS jusqu'au 21/05/2025 à hauteur de 100 K€ pour le prêt de 100 K€ souscrit par SCI DE LA GRANDE BATAILLE auprès de la Banque Kolb
- Hypothèque de l'immeuble commercial situé au Lieudit « Les Mesières » à Houécourt (88) à hauteur de 72 K€ pour le prêt de 60 K€ souscrit par SCI DE LA GRANDE BATAILLE auprès de la Banque Kolb
- Caution de GROUPE 2L LOGISTICS jusqu'au 17/07/2029 à hauteur de 1.500 K€ pour le prêt de 1.500 K€ souscrit par SCI SAINT USTRE auprès du LCL
- Caution de GROUPE 2L LOGISTICS jusqu'au 30/12/2025 à hauteur de 250 K€ pour le prêt de 250 K€ souscrit par SCI SAINT USTRE auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges
- Caution de GROUPE 2L LOGISTICS jusqu'au 15/05/2025 à hauteur de 250 K€ pour le prêt de 250 K€ souscrit par SCI SAINT USTRE auprès de la Banque Kolb
- Caution de DVTA jusqu'au 15/08/2034 à hauteur de 300 K€ pour le prêt de 300 K€ souscrit par SCI SAINT USTRE auprès du CIC Est
- Caution de TRANSPORTS JEANTET sur un crédit-bail POLE EST à hauteur de 55 K€.

Il n'y a pas de garantie reçue.

Effectifs (en Equivalent Temps Plein)

En ETP	2020
Société mère	0
Sociétés intégrées	607
Total	607

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de Direction n'est pas précisée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Evènements postérieurs à la Clôture

Aucun changement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes consolidés.

Tableau des Honoraires des Commissaires aux comptes

En K€	Mission légale	Interventions entrant dans les diligences directement liées à la mission
SAS GROUPE 2L LOGISTICS	8	
SASU SETL MAIRE	8	
SASU D.V.T.A.	11	
SASU 2L AUTOMOTIVE	1	
SASU LOGIBACK	12	
SASU TRANSPORTS LIVET	6	
SASU ROTALYS	6	
SAS TRANSPORTS JEANTET	12	
SAS TRANSPORTS JEANTET PONTARLIER	6	
SAS FC2L	1	
SAS CHEMLOG	5	
TOTAL	76	

Les sociétés non mentionnées ne disposent pas de Commissaires aux comptes.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



COPIE

2L INVEST

**Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 110.000 euros**

**Siège social : 881 Rue Division Leclerc – 88800 VITTEL
RCS EPINAL 794 537 852**

* * *

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 10 SEPTEMBRE 2021**

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

(COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE)

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi, je vous présente ci-après le rapport sur la gestion du groupe consolidé constitué entre la société **2L INVEST** et les sociétés :

- **GROUPE 2L LOGISTICS**
- **SOCIETE D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS LOCATIONS MAIRE**
(indirectement)
- **SCI de la Grande Bataille** (indirectement)
- **2L TRUCKS** (indirectement)
- **DVTA** (indirectement)
- **SCI SAINT USTRE** (indirectement)
- **ROTALYS** (indirectement)
- **2L AUTOMOTIVE** (indirectement)
- **2B AUTOMOTIVE** (indirectement)
- **TRANSPORTS LIVET** (indirectement)
- **CT SAINT USTRE** (indirectement)
- **LOGIBACK** (indirectement)
- **IDF@Transports** (indirectement)
- **S2PL HOLDING** (indirectement)
- **FITRANS** (indirectement)
- **S.C.O.T** (indirectement)
- **TRANSPORTS JEANTET STJ** (indirectement)
- **TRANSPORTS JEANTET PONTARLIER** (indirectement)
- **CHEMLOG** (indirectement)
- **SC 2L LOCATION,**
- **FC2L,**
- **2L ACTIVE**

pour l'exercice clos le **31 Décembre 2020**.

Il est ici précisé que la SARL STJ BOURG EN BRESSE est laissé en dehors du périmètre de consolidation dans la mesure où l'appréciation du caractère significatif de cette entreprise par rapport aux comptes consolidés n'est pas de nature à remettre en cause l'objectif fidèle des comptes consolidés.

Toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux, vous seront donnés.

I - SITUATION DE L'ENSEMBLE CONSTITUÉ PAR LES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Présentation des comptes consolidés

BILAN ACTIF CONSOLIDÉ

	Exercice 31-12-2020
ACTIF IMMOBILISÉ	68.206.911 €
-Total Survaleurs	19.511.580 €
- Immobilisations incorporelles	488.821 €
- Immobilisations corporelles	42.443.689 €
- Immobilisations financières	5.637.814 €
- Titres mis en équivalence	125.007 €
ACTIF CIRCULANT	48.097.022 €
- Stocks	163.556 €
- Avances et acomptes	-
- Créances	22.807.455 €
- Divers - Trésorerie	25.126.011 €
COMPTE DE REGULARISATION	
- Charges constatées d'avance	
TOTAL	116.303.933 €

BILAN PASSIF CONSOLIDE

	Exercice 31-12-2020
CAPITAUX PROPRES	28.823.800 €
AUTRES FONDS PROPRES	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2.603.430 €
DETTES	84.876.703 €
COMPTE DE REGULARISATION	-
TOTAL	116.303.933 €

RESULTATS CONSOLIDES

	Exercice 31-12-2020
Vente de services	86.040.671 €
Achat matières premières	11.122.262 €
Variation de stock	36.970 €
Achat de sous-traitance	17.076.851 €
MARGE BRUTE	57.804.588 €
Matières consommables	565.904 €
Services extérieurs	10.688.741 €
Autres Services extérieurs	7.125.606 €
VALEUR AJOUTEE	39.424.337 €
Subventions s'exploitation	93.172 €
Impôts, taxes et versements assimilés	1.628.499 €
Rémunération du personnel	21.902.543 €
Charges sociales	6.348.751 €

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	9.637.716 €
Autres charges et produits	18.294 €
Amortissements	4.901.887 €
Transfert de charges	271.394 €
Provisions nettes de reprises	189.581 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	4.799.348 €
RESULTAT FINANCIER	(808.717) €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1.197.994 €
PARTICIPATION DES SALARIES	331.200 €
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1.328.364 €
IMPOTS DIFFERES	101.391 €
QUOTE PART M.E.Q.	(15.454) €
RESULTAT ENSEMBLE CONSOLIDE	3.412.216 €
RESULTAT parts minoritaires	1.379.431 €
RESULTAT – PART DU GROUPE	2.032.785 €

II - COMMENTAIRES

1 – Evènements importants survenus durant l'exercice social en cours.

Nous vous rappelons que :

- ⇒ Le 28 février 2020, la société GROUPE 2L LOGISTICS a acquis l'intégralité des titres de la société LOGIBACK, société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros, dont le siège social est sis 27 CRS D'ESTIENNE D'ORVES – 13001 MARSEILLE, RCS MARSEILLE 407 685 361, qui détient elle-même 100 % du capital de la société IDF@TRANSPORTS, société par actions simplifiée au capital de 30.000 euros, siège social : 27 CRS D'ESTIENNE D'ORVES – 13001 MARSEILLE, RCS MARSEILLE 792 947 236
- ⇒ La société GROUPE 2L LOGISTICS détient actuellement 79% du capital de la société S2PL HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 9.375.841 euros, dont le siège social actuel est sis 10 Rue Claude Girard – 25770 CHEMAUDIN ET VAUX, RCS BESANCON 879 876 852 (société immatriculée le 17 décembre 2019), ladite société a acquis l'intégralité des titres du groupe JEANTET le 22 janvier 2020.

A compter du Lundi 16 Mars 2020, et suite aux annonces du Gouvernement, l'ensemble des activités de notre groupe a été mise partiellement à l'arrêt. Le Groupe a eu recours à l'activité partielle pour les mois de mars à mai 2020 sur certaines entités.

Il a également pu bénéficier d'un report de 6 mois sur une majorité des contrats de crédits-baux et a eu recours à la souscription d'un prêt garanti par l'Etat pour un montant de 13.000 K€.

2 - Evénements importants survenus entre la date d'arrêté des comptes consolidés et la date à laquelle ils sont établis

Nous vous rappelons que le 10 mars 2021, la société S2PL HOLDING a acquis l'intégralité des titres de la société TRANSPORTS BEAUNE, société par actions simplifiée au capital de 110.400 euros, dont le siège social est sis Zone Industrielle Grand Chaux – 8 Rue du Maloubier, RCS BESANCON 342 150 349.


3 - Evolution prévisible

Notre société, de par son activité de Holding, n'est pas directement impactée par la COVID-19, contrairement à ses filiales.

Si nous ne craignons pas pour l'avenir de notre société et l'avenir du groupe, nous sommes attentifs à cette crise et à l'impact qu'elle va avoir sur l'activité économique en France. Nous sommes également attentifs aux mesures proposées par l'Etat afin de soutenir et maintenir l'activité économique française. Il est certain que la COVID-19 aura un impact sur notre activité sans pour autant pouvoir à ce jour en mesurer les conséquences. Nous avons en effet un manque de lisibilité eu égard à la situation unique que vit notre pays.

4 - Activités en matière de recherche et de développement

Néant.





KPMG Entreprises
Lorraine
2, rue Pierre Simon de Laplace
BP 65811
57078 Metz Cedex 3
France



Parc d'activités de Ranfaing
88200 Saint-Nabord

2L INVEST SARL

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés***

Exercice clos le 31 décembre 2020
2L INVEST SARL
881 rue Division Leclerc – 88800 VITTEL
Référence : AMG-AS



KPMG Entreprises
Lorraine
2, rue Pierre Simon de Laplace
BP 65811
57078 Metz Cedex 3
France



Parc d'activités de Ranfaing
88200 Saint-Nabord

2L INVEST SARL

Siège social : 881 rue Division Leclerc – 88800 VITTEL
Capital social : 110.000 €

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique de la société 2L INVEST SARL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société 2L INVEST SARL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 1. Principes comptables » de l'annexe des comptes consolidés concernant l'établissement d'une première consolidation.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les écarts d'acquisition dont le montant net s'établit au 31 décembre 2020 à 19.511.580 €, ont fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans la note « 4 - Actifs Immobilisés – Ecarts d'acquisition » de l'annexe consolidée.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à vérifier les calculs effectués par la société ainsi que les informations fournies dans l'annexe.

Votre société détient des contrats de location qui sont retraités dans les comptes consolidés tel que décrit dans la note « 4 - Actifs immobilisés - Contrats de location » et dans la note « 10 – Dettes financières et dettes d'exploitation » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à vérifier par sondage les données issues de ces contrats, les hypothèses utilisées dans le cadre du retraitement et à revoir les calculs effectués par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Gérant.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité

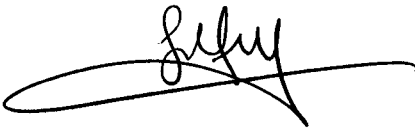
2L INVEST SARL
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2020

d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Metz, le 9 juillet 2021

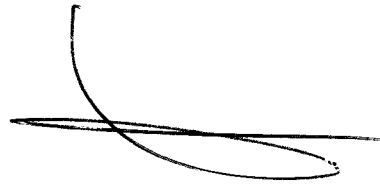
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



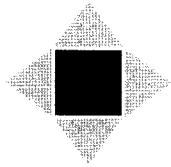
Jean-Sébastien Hopp
Associé

Saint-Nabord, le 9 juillet 2021

CFGS AUDIT



Anne-Christine Frère
Commissaire aux comptes



BATT & ASSOCIÉS

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2020

GROUPE 2L INVEST



BATT & ASSOCIÉS

Expertise Comptable – Audit & Conseil

Auréline SIMON et Christian BARNET

Experts-comptables

661 Avenue Division Leclerc
88300 NEUFCHATEAU

Tél. 03.29 950 950

neufchateau@batt-associes.fr

www.battassocies.fr

Juin 2021

SOMMAIRE

1. BILAN ET RESULTAT CONSOLIDES	3
2. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	6
NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES	6
NOTE 2 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	6
NOTE 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION	6
3.1 Principes et méthodes de consolidation	6
3.2 Sociétés consolidées par intégration globale	7
3.3 Sociétés consolidées par intégration proportionnelle	7
3.4 Sociétés consolidées par mise en équivalence	8
3.5 Sociétés non consolidées	8
NOTE 4 : ACTIFS IMMOBILISES	8
4.1 Evaluation des actifs immobilisés	8
NOTE 5 : CREANCES D'EXPLOITATION	12
5.1 Evaluation des créances d'exploitation	12
5.2 Etat des créances d'exploitation	12
5.3 Dépréciation de l'actif circulant	12
NOTE 6 : IMPOTS DIFFERES	13
6.1 Evaluation des impôts différés	13
6.2 Etat des impôts différés	13
NOTE 7 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES	15
7.1 Evaluation des valeurs mobilières de placement et des disponibilités	15
7.2 Valeurs mobilières de placement et disponibilités	15
NOTE 8 : RESULTAT PAR ACTION	15
NOTE 9 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15
9.1 Evaluation des provisions pour risques et charges	15
9.2 Etat des provisions pour risques et charges	16
NOTE 10 : DETTES FINANCIERES ET DETTES D'EXPLOITATION	17
NOTE 11 : PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	18
NOTE 12 : PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	19
NOTE 13 : IMPOT SUR LES BENEFICES	19
NOTE 14 : AUTRES INFORMATIONS	20

1. BILAN ET RESULTAT CONSOLIDES

ACTIF	MONTANTS BRUTS	AMORT. & PROVISIONS	MONTANTS NETS N
Total Survaleurs	19 551 623	40 043	19 511 580
Concessions, brevets	718 938	305 764	413 174
Droit au bail	13 545		13 545
Autres immobilisations incorporelles	78 032	35 087	42 945
Immobilisations incorporelles en cours	19 157		19 157
Avances et acomptes			
Total Immobilisations Incorporelles	829 672	340 851	488 821
Terrains	2 761 920	8 922	2 752 998
Constructions	3 465 223	897 931	2 567 292
Installations techniques	1 307 164	949 713	357 451
Matériels de transport	49 094 744	13 993 129	35 101 615
Autres immobilisations corporelles	3 142 687	1 483 989	1 658 698
Immobilisations corporelles en cours	5 635		5 635
Total Immobilisations Corporelles	59 777 373	17 333 684	42 443 689
Titres de participations non consolidées	180 532	48 000	132 532
Autres immobilisations financières	5 505 282		5 505 282
Total Immobilisations Financières	5 685 814	48 000	5 637 814
Titres mis en équivalence	125 007		125 007
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	85 969 489	17 762 578	68 206 911
Stocks de matières premières	163 556		163 556
Total Stocks	163 556		163 556
Avances et acomptes versés	92 213		92 213
Clients et comptes rattachés	16 705 787	132 310	16 573 477
Créances sociales	102 659		102 659
Créances fiscales	2 591 697		2 591 697
Total Créances d'exploitation	19 492 356	132 310	19 360 046
Comptes courants débiteurs	588 178	150 000	438 178
Créances sur cessions d'immos			
Débiteurs divers	2 120 552	70 667	2 049 885
Créances fiscales IS	19 438		19 438
Total comptes de régularisation	939 908		939 908
<i>Dont Charges constatées d'avance</i>	<i>460 036</i>		<i>460 036</i>
<i>Dont Charges à répartir</i>	<i>99 490</i>		<i>99 490</i>
<i>Dont Impôt différé actif CONSO</i>	<i>380 382</i>		<i>380 382</i>
Total Créances diverses	3 668 076	220 667	3 447 409
Disponibilités	25 141 885	15 874	25 126 011
Total Trésorerie	25 141 885	15 874	25 126 011
TOTAL ACTIF CIRCULANT	48 465 873	368 851	48 097 022
TOTAL ACTIF	134 435 362	18 131 429	116 303 933

PASSIF	MONTANTS N
Capital	110 000
Primes	
Réserve légale	11 000
Autres réserves	1 094 410
Réserves consolidées	12 677 234
Amortissements dérogatoires	
Subventions	
CAPITAL ET RESERVES	13 892 644
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 032 784
CAPITAUX PROPRES - PART GROUPE	15 925 428
Résultat des minoritaires	1 379 431
Réserves des minoritaires	11 518 941
CAPITAUX PROPRES - MINORITAIRES	12 898 372
TOTAL CAPITAUX PROPRES	28 823 800
Provision impôts différés conso.	1 790 467
Provision pour risques & charges	812 963
Ecart d'acquisition négatif	
PROVISIONS	2 603 430
Emprunts auprès des établ. de crédit	64 146 526
Dettes financières diverses	51 725
Concours bancaires courants	14 148
Intérêts courus non échus	142 281
DETTES FINANCIERES	64 354 680
Fournisseurs	8 663 572
Avances et acomptes reçus / com.	168 812
Dettes sociales	5 571 939
Dettes fiscales	4 668 532
DETTES D'EXPLOITATION	19 072 855
Fournisseurs d'immobilisations	183 139
Comptes courants créditeurs	8 050
Dettes fiscales (IS)	1 141 494
Dettes diverses	66 062
Produits constatés d'avance	50 423
DETTES DIVERSES	1 449 168
TOTAL DETTES	84 876 703
TOTAL PASSIF	116 303 933

COMPTE DE RESULTAT		MONTANTS N	
Ventes de services	86 040 671	100,00%	
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	86 040 671	100,00%	
Achat matières premières	11 122 262	12,93%	
Variation de stock	36 970	0,04%	
Achat de sous-traitance	17 076 851	19,85%	
MARGE BRUTE	57 804 588	67,18%	
Matières consommables	565 904	0,66%	
Services extérieurs	10 688 741	12,42%	
Autres services extérieurs	7 125 606	8,28%	
VALEUR AJOUTEE	39 424 337	45,82%	
Subventions d'exploitation	93 172	0,11%	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 628 499	1,89%	
Rémunération du personnel	21 902 543	25,46%	
Charges sociales	6 348 751	7,38%	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	9 637 716	11,20%	
Autres charges et produits	18 294	0,02%	
Amortissements	4 901 887	5,70%	
Transfert de charges	271 394	0,32%	
Provisions nettes de reprises	189 581	0,22%	
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 799 348	5,58%	
RESULTAT FINANCIER	-808 717	-0,94%	
RESULTAT COURANT	3 990 631	4,64%	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 197 994	1,39%	
Participation des salariés	331 200	0,38%	
Impôts sur les bénéfices	1 328 364	1,54%	
Impôts différés	101 391	0,12%	
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	3 427 670	3,98%	
Quote part résultat mise en équivalence	-15 454	-0,02%	
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	3 412 216	3,97%	
RESULTAT PART DES MINORITAIRES	1 379 431	1,60%	
RESULTAT PART DU GROUPE	2 032 785	2,36%	

2. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 sont élaborés et présentés conformément aux règles comptables françaises dans le respect des principes de prudence, de l'indépendance des exercices et de la continuité d'exploitation.

La consolidation est réalisée selon les principes définis par le règlement CRC N°99-02 homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, modifié par les règlements ANC 2015-07 du 23 novembre 2015 et 2016-08 du 2 décembre 2016, avec application prospective concernant les acquisitions-cessions.

Etant donné qu'il s'agit de la 1ère année d'établissement de comptes consolidés au 31/12/2020, il n'a pas été présenté de comptes comparatifs.

NOTE 2 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Acquisition du Groupe JEANTET par l'intermédiaire de la société S2PL en Janvier 2020.
- Acquisition de la société LOGIBACK et de sa filiale IDF@TRANSPORTS en Mars 2020
- Arrêt de l'activité pendant environ un mois suite au confinement de Mars 2020 lié à la crise Covid19. Le groupe a eu recours à l'activité partielle pour les mois de Mars à Mai 2020 sur certaines entités. Il a également pu bénéficier d'un report de 6 mois sur une majorité des contrats de crédits-baux et a eu recours à la souscription d'un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) pour un montant total de 13 000 K€.

NOTE 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 Principes et méthodes de consolidation

Intégration globale

Concerne les sociétés dans lesquelles le GROUPE 2L INVEST est exposée ou à droit à des rendements variables et dans lesquelles elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir décisionnaire (politiques financières et opérationnelles) détenu sur ces dernières.

Intégration proportionnelle

Concerne les sociétés dans lesquelles le GROUPE 2L INVEST dispose d'un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires.

Mise en équivalence

S'applique aux entreprises associées dans lesquelles le GROUPE 2L INVEST exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20 %.

Selon cette méthode, le GROUPE 2L INVEST enregistre sur une ligne spécifique du compte de résultat consolidé la « part dans le résultat des sociétés mises en équivalence ».

Certaines participations ne répondant pas à ces critères et dont l'importance n'est pas jugée significative ne sont pas consolidées.

Toutes les transactions et positions inter-sociétés du GROUPE 2L INVEST sont éliminées en consolidation en totalité pour les sociétés consolidées par intégration globale.

L'exercice social de toutes les sociétés du périmètre de consolidation coïncide avec l'année civile sauf pour les créations et acquisitions sur l'exercice. Les bilans et comptes de résultat des sociétés du GROUPE 2L INVEST utilisés pour la consolidation de l'année 2020 sont ceux au 31 décembre 2020.

3.2 Sociétés consolidées par intégration globale

Sociétés	Adresse	% contrôle	% intérêt
SARL 2L INVEST	VITTEL	Société consolidante	
SAS GROUPE 2L LOGISTICS	VITTEL	71,50%	71,50%
SASU SETL MAIRE	HOUECOURT	100,00%	71,50%
SASU D.V.T.A.	INGRANDES S/ VIENNE	100,00%	71,50%
SASU 2L AUTOMOTIVE	INGRANDES S/ VIENNE	100,00%	71,50%
SASU CT SAINT USTRE	INGRANDES S/ VIENNE	100,00%	71,50%
SASU 2B AUTOMOTIVE	BOTANS	70,00%	50,05%
SASU TRANSPORTS LIVET	VINDRY S/ TURDINE	100,00%	71,50%
SASU 2L TRUCKS	HOUECOURT	100,00%	71,50%
SASU ROTALYS	PLAISIR	100,00%	71,50%
SASU LOGIBACK	MARSEILLE	100,00%	71,50%
SASU IDF@TRANSPORTS	MARSEILLE	100,00%	71,50%
SCI DE LA GRANDE BATAILLE	HOUECOURT	99,00%	70,79%
SCI SAINT USTRE	INGRANDES S/ VIENNE	99,99 %	71,49%
SAS S2PL	CHEMAUDIN ET VAUX	100,00%	56,49%
SAS FITRANS	CHEMAUDIN ET VAUX	100,00%	56,49%
SAS SCOT	PARIS	100,00%	56,49%
SAS TRANSPORTS JEANTET	CHEMAUDIN ET VAUX	100,00%	56,49%
SAS TRANSPORT JEANTET PONTARLIER	GRANGES - NARBOZ	100,00%	56,49%

3.3 Sociétés consolidées par intégration proportionnelle

Sociétés	Adresse	% contrôle	% intérêt
SC 2L LOCATION	HOUECOURT	50,00%	50,00%
SAS CHEMLOG	COURBEVOIE	50,00%	28,24%

3.4 Sociétés consolidées par mise en équivalence

Sociétés	Adresse	% contrôle	% intérêt
FC2L HOLDING	CONTREXEVILLE	33,33%	33,33%
SARL 2L ACTIVE	CONTREXEVILLE	56,00%	60,95%

Il a été décidé de consolider la société 2L ACTIVE par mise en équivalence malgré son pourcentage de contrôle du fait de son activité qui n'est pas représentative de l'activité générale exercée par le GROUPE 2L INVEST. L'impact sur les comptes consolidés n'est pas significatif.

3.5 Sociétés non consolidées

La SARL STJ BOURG-EN-BRESSE : Cette société est laissée en dehors du périmètre de consolidation dans la mesure où l'appréciation du caractère significatif de cette entreprise par rapport aux comptes consolidés n'est pas de nature à remettre en cause l'objectif fidèle des comptes consolidés.

NOTE 4 : ACTIFS IMMOBILISES

4.1 Evaluation des actifs immobilisés

Immobilisations incorporelles

Les éléments figurant au bilan, dans la rubrique "Immobilisations incorporelles" représentent, principalement, la valeur de fonds de commerce, de marques, logiciels.

Un test de dépréciation est réalisé une fois par an sur les actifs non amortissables. A chaque clôture, les valeurs des actifs amortissables sont appréciées afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur.

Dans ce cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Selon la méthode préférentielle définie par le CRC 99-02, les frais d'établissement apparaissant dans les comptes sociaux des sociétés consolidés ont été comptabilisés en charges sur les exercices concernés.

Ecarts d'acquisition

Définition : L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût du regroupement d'entreprise et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise à la date de prise de contrôle.

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- Dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué

- Dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti, en contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Les fonds de commerce inscrits dans les comptes individuels des entreprises consolidées sont assimilés à des écarts d'acquisition dans les états comptables consolidés. Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition.

Sociétés	Date d'acquisition retenue	Goodwill
SASU SETL MAIRE	01/10/1996	381
SASU SETL MAIRE	14/06/1996	2
SASU SETL MAIRE	17/09/2013	33
DVTA	25/11/2013	30
SASU TRANSPORTS LIVET (Transports BULLY)	02/03/2015	35
SASU TRANSPORTS LIVET	01/10/2010	8
SASU TRANSPORTS LIVET	17/10/2018	1 760
SASU ROTALYS (Polyvalis)	14/11/2012	100
SASU ROTALYS (Rotation Service Plus)	14/11/2012	158
SASU ROTALYS (Ocea)	01/01/2018	40
SASU ROTALYS	30/09/2019	2 263
SASU LOGIBACK (Pro-log international)	01/01/2011	294
SASU LOGIBACK	01/03/2020	3 337
SASU IDF@TRANSPORTS	01/03/2020	355
SAS FITRANS	22/01/2020	8 703
SAS SCOT	01/03/2014	42
SAS SCOT	22/01/2020	461
SAS TRANSPORS JEANTET	01/01/1996	32
SAS TRANSPORTS JEANTET	17/12/2019	1 296
SAS TRANSPORTS PONTARLIER	22/01/2020	222
TOTAL		19 552

Modalité relative aux tests de dépréciation : Lorsque la valeur recouvrable actuelle – déterminée sur la base de la méthode des cash-flows prévisionnels - de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut être reprise même en cas de retour à une situation plus favorable.

Les tests de dépréciation réalisés n'ont pas conduit à constater de dépréciation complémentaire. Seules les dépréciations existantes actuellement dans les comptes sociaux (fonds de commerce détenus par ROTALYS) ont été conservées.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits dans les provisions au passif et sont repris sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. L'acquisition de la société DVTA a généré un écart d'acquisition négatif de 461 K€. Cet écart d'acquisition négatif est notamment dû aux plus-values latentes constatées sur les véhicules détenues par la société ou financés par crédit-bail. Il a été repris en totalité dans le résultat de l'année 2016 car il représentait une plus-value potentielle.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'entrée dans le patrimoine (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue dont les plus habituelles sont les suivantes :

- Construction 20 à 50 ans
- Agencements 10 ans
- Matériel et outillage 5 à 10 ans
- Matériel de transport 10 à 15 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans

Contrats de Location

Les contrats ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués sont rattachés aux rubriques d'immobilisations concernés, avec pour contrepartie une dette financière ; ils sont amortis sur leur durée d'utilisation.

Les contrats de location ne correspondant à la définition d'un contrat de location-financement sont qualifiés de contrat de location simple et comptabilisés comme tels.

Certains contrats de location avec option d'achat sur les entités ROTALYS et DVTA n'ont pas été retraités par manque d'informations fiables. L'impact sur les comptes consolidés n'est pas significatif.

Immobilisations Financières

Les titres des sociétés non consolidées détenus par les sociétés du groupe figurent sous la rubrique « Titres de participation » pour leur valeur d'acquisition.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participations figurant au bilan des comptes consolidés concernent principalement les sociétés situées en dehors du périmètre de consolidation à savoir :

Sociétés	Valeur brute participation (en K€)	Dépréciation	Valeur nette
Thermes de contrex	36		36
Ader investissements	25		25
Caisse d'epargne	10		10
STJ Developpement	1		1
DTS Interpool	2		2
ECE	3		3
Pole Est	11		11
DTE	6		6
Pole Rhone Alpes	3		3
H2P	20		20
Reso	6		6
H2P/B2P	10		10
Jeantet Bourg en Bresse	48	48	0
TOTAL	181	48	133

NOTE 5 : CREANCES D'EXPLOITATION

5.1 Evaluation des créances d'exploitation

Les créances d'exploitation sont comptabilisées au coût historique.
Une dépréciation est constituée lorsque l'encours comptable est supérieur au montant recouvrable.

5.2 Etat des créances d'exploitation

En K€	Montant brut	Dont à - 1 an	Dont à + 1 an
Avances et acomptes versés	92	92	
Clients et comptes rattachés	16 706	16 706	
Créances sociales	103	103	
Créances fiscales	2 592	2 592	
Comptes courants débiteurs	588	588	
Débiteurs divers	2 121	2 121	
Charges constatées d'avance	460	460	
Charges à répartir	99	99	
TOTAL	22 761	22 761	

5.3 Dépréciation de l'actif circulant

En K€	Montant
Dépréciation clients	132
Dépréciation comptes courants	150
Dépréciation débiteurs divers	71
Dépréciation VMP	16
TOTAL	368

NOTE 6 : IMPOTS DIFFERES

6.1 Evaluation des impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable. Ils sont évalués sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée.

Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, sont également comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles, des déficits fiscaux et des crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées.

La loi de Finances 2020 a prévu une baisse progressive des taux de l'IS sur les prochains exercices pour atteindre un taux 25 % pour toutes les sociétés en 2022. Par simplification, le Groupe 2L Invest a retenu un taux de 28 % pour le calcul des impôts différés sur les deux exercices.

6.2 Etat des impôts différés

Les impôts différés sont présentés en Net par société : les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale. De ce fait, certains impôts différés actif peuvent apparaître dans le détail des impôts différés passif et inversement.

En K€	Montant
Impôts différés Actif	
- Déficits reportables	390
- Décalages temporaires	93
- Provision IFC	37
- Provision règlementée	31
- Retraitement frais d'établissement	26
- Retraitement crédit-bail	-196
Total	381

Impôt différés Passif	
- Déficits reportables	-119
- Provision IFC	-91
- Retraitement frais d'établissement	0
- Provision règlementée	-36
- Décalages temporaires	-125
- Retraitement crédit-bail	2 113
- Retraitement immobilisations	48
Total	1 790

Les déficits activés concernent les sociétés :

En K€	déc-20
SASU D.V.T.A.	52
SASU 2L AUTOMOTIVE	5
SASU CT SAINT USTRE	17
SASU 2B AUTOMOTIVE	0
SASU TRANSPORTS LIVET	373
SASU ROTALYS	1 324
SAS S2PL	47
TOTAL	1 818

La décision d'activation de ces déficits est basée sur des perspectives d'utilisation dans un horizon à cours / moyen terme.

NOTE 7 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

7.1 Evaluation des valeurs mobilières de placement et des disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'acquisition éventuellement majoré des intérêts capitalisables et font l'objet de dépréciation lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

7.2 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Le poste tient compte de valeurs mobilières (nettes de provisions) pour 3 736 K€.

Lorsque la valeur comptable des placements est supérieure à leur valeur liquidative, une provision est constatée à hauteur de la moins-value latente.

NOTE 8 : RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action correspond au résultat net part du Groupe de l'exercice attribuable aux actions ordinaires rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice.

En K€	2020
Nombre de parts sociales	90
Résultat net part groupe de l'exercice (€)	2 079 918
Résultat net / parts sociales	23 110,20

Le capital social au 31/12/2020 est divisé en 90 parts sociales ordinaires de 1 222,22 € chacune.

NOTE 9 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

9.1 Evaluation des provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation probable du groupe, résultant d'évènements passés, qui devrait se traduire pour le Groupe par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Retraites et autres avantages du personnel

En France, la provision pour indemnité de départ à la retraite est déterminée selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière et compte tenu des hypothèses suivantes :

- Départ volontaire du salarié (application des charges sociales patronales).
- Age de départ à la retraite : 65 ans (sauf exceptions)
- Taux d'actualisation : 0,55 %
- Turnover : selon l'âge des salariés
- Progression des salaires : 2 %

9.2 Etat des provisions pour risques et charges

En K€	Montant
Provisions pour retraite	814
Autres provisions pour R&C	
Ecart d'acquisition	
Provisions pour R&C	814

NOTE 10 : DETTES FINANCIERES ET DETTES D'EXPLOITATION

En K€	Montant brut	Dont à - 1 an (*)	Dont à + 1 an - 5 ans	Dont à + 5 ans
Découverts bancaires	14	14		
Emprunts auprès d'établissements de crédit	36 945	16 897	14 798	5 250
Dettes financières crédit-bail	27 202	7 244	17 627	2 331
Dettes financières diverses	52	52		
Dettes fournisseurs	8 664	8 664		
Autres dettes	12 000	12 000		
Total	84 877	44 871	32 425	7 581

(*) Y compris PGE pour 13 000 K€

Le Groupe a souscrit des nouveaux emprunts (tous à taux fixe). Ces emprunts ont été réalisés par :

2L INVEST	292 K€
2L LOCATION	145 K€
2L TRUCKS	138 K€
2L AUTO	193 K€
CT USTRE	60 K€
DVTA	387 K€
GRUPE 2L LOGISTICS	22 434 K€ (Y compris PGE pour 13 000 K€)
LIVET	660 K€
LOGIBACK	324 K€
ROTALYS	54 K€
S2PL	6 300 K€
SCI LGB	56 K€
SCI ST USTRE	2 691 K€
SETLM	2 815 K€
STJ	384 K€
STJP	13 K€

Soit un total de 36 945 K€

Détail des dettes financières relatives aux crédits-baux :

2L TRUCKS	20 952 K€
DVTA	463 K€
IDF TRANSPORTS	29 K€
LIVET	658 K€
ROTALYS	408 K€
SCI LGB	265 K€
SCI ST USTRE	1 342 K€

SETLM	1 627 K€
STJ	708 K€
STJP	749 K€
<hr/>	
Soit un total de	27 202 K€

NOTE 11 : PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

En K€	2020
Produits financiers	
Reprises de provisions	
Autres produits financiers	25
Gain de change	
Charges financières	
DAP financiers	166
Intérêts et charges financiers	668
Escomptes accordés	
Pertes de change	
Résultat financier	-809

NOTE 12 : PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

En K€	2020
Produits exceptionnels	
Produits de cessions d'immobilisations	1 482
Produits sur opérations de gestion	477
Reprise sur provisions	40
Autres produits	217
Charges exceptionnelles	
Valeur nette des immobilisations	379
Charges sur opérations de gestion	435
Dotations provisions	171
Autres charges	33
Résultat exceptionnel	1 198

NOTE 13 : IMPOT SUR LES BENEFICES

En K€	2020
Impôt courant	1 328
Impôt différé	101
Total charge d'impôt	1 430

Les éléments de réconciliations sont les suivants :

Sociétés	En K€
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 412
Impôt sur les résultats	1 430
Résultat avant impôt	4 842
Taux d'imposition	28%
Charge d'impôt théorique	1 356
Elements soumis à un taux réduit	-5
Différence permanente	80
Effet de l'intégration fiscale	
Crédit d'impôt	-5
Effet en impôt du résultat des sociétés mises en équivalence	4
Charge d'impôt effective	1 430
Taux effectif d'impôt	28%

NOTE 14 : AUTRES INFORMATIONS

Il n'existe pas de transactions significatives non conclues à des conditions normales de marché avec des tiers non pris en compte dans l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Engagements et autres opérations non inscrites au bilan

→ Engagements hors bilan

Garanties données :

- Nantissement d'un compte à terme de 100 K€ jusqu'au 15/10/2023 pour un emprunt contracté par la société 2L INVEST
- Gage espèces de 25K€ jusqu'au 31/10/2023 pour le prêt BPI de 500 K€ contracté par GROUPE 2L LOGISTICS
- Gage espèces de 120 K€ jusqu'au 31/12/2026 pour le prêt BPI de 1.200 K€ contracté par SETLM
- Délégation des polices d'assurance décès invalidité souscrites par Monsieur Laurent LEMOND pour un montant total de 500 K€ pour le prêt BPI de 500 K€ contracté par GROUPE 2L LOGISTICS
- Nantissement des titres DVTA à hauteur de 175 K€ chacun pour les prêts de 175 K€ souscrits par GROUPE 2L LOGISTICS auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges, du CIC Est et de la Banque Kolb
- Nantissement des titres ROTALYS à hauteur de 350 K€ chacun pour les prêts de 350 K€ souscrits par GROUPE 2L LOGISTICS auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges, du CIC Est et de la Banque Kolb

- Nantissement des titres TRANSPORTS LIVET à hauteur de 500 K€ chacun pour les prêts de 500 K€ souscrits par GROUPE 2L LOGISTICS auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges, de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, du CIC Est et de la Banque Kolb
- Nantissement des titres LOGIBACK à hauteur de 875 K€ chacun pour les prêts de 875 K€ souscrits par GROUPE 2L LOGISTICS auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges, de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, du CIC Est et de la Banque Kolb
- Nantissement pour comptes communs des titres FITRANS, TRANSPORTS JEANTET et SCOT à hauteur de 6.300 K€ pour le prêt de 1.575 K€ souscrit par S2PL auprès du Crédit Agricole Franche-Comté, pour le prêt de 2.100 K€ souscrit par S2PL auprès du Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté et pour le prêt de 2.625 K€ souscrit par S2PL auprès du Crédit mutuel
- Caution de GROUPE 2L LOGISTICS à hauteur de 350 K€ jusqu'au 08/01/2026 pour le prêt de 350 K€ souscrit par SETLM auprès de la Banque Kolb
- Nantissement du fonds de commerce SETLM jusqu'au 16/12/2022 pour le prêt de 240 K€ souscrit par SETLM auprès de la Banque Kolb
- Caution de GROUPE 2L LOGISTICS jusqu'au 16/12/2022 à hauteur de 240 K€ pour le prêt de 240 K€ souscrit par SETLM auprès de la Banque Kolb
- Caution de GROUPE 2L LOGISTICS jusqu'au 25/03/2026 à hauteur de 200 K€ pour le prêt de 200 K€ souscrit par DVTA auprès de CIC Est
- Caution de GROUPE 2L LOGISTICS jusqu'au 15/01/2025 à hauteur de 210K€ pour le prêt de 210 K€ souscrit par 2L AUTOMOTIVE auprès de CIC Est
- Nantissement du fonds de commerce TRANSPORTS LIVET jusqu'au 31/03/2024 à hauteur de 106 K€ pour le prêt de 106 K€ souscrit par TRANSPORTS LIVET auprès de la Lyonnaise de Banque
- Gage sur le véhicule FH-752-PW jusqu'au 05/01/2025 à hauteur de 150 K€ pour le prêt de 150 K€ souscrit par TRANSPORTS LIVET auprès de la Lyonnaise de Banque
- Gage sur le véhicule FH-474-MY jusqu'au 05/01/2025 à hauteur de 150 K€ pour le prêt de 150 K€ souscrit par TRANSPORTS LIVET auprès de la Lyonnaise de Banque
- Caution de GROUPE 2L LOGISTICS jusqu'au 07/10/2025 à hauteur de 520 K€ pour le prêt de 400 K€ souscrit par LOGIBACK auprès de la Société Marseillaise de Crédit
- Nantissement du fonds de commerce CT SAINT USTRE jusqu'au 29/04/2024 pour le prêt de 62 K€ souscrit par CT SAINT USTRE auprès de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne
- Privilège du prêteur de deniers à hauteur de 28 K€ sur l'appartement situé Résidence La Providence 85 avenue de Chatillon à Vittel (88) pour le prêt de 40 K€ souscrit par 2L LOCATION auprès de CIC Est
- Privilège du prêteur de deniers à hauteur de 78 K€ sur la maison située 24 clos des épinettes St Sauveur à Senillé Saint-Sauveur (86) pour le prêt de 94 K€ souscrit par 2L LOCATION auprès de CIC Est
- Hypothèque de l'immeuble commercial situé 881 rue Division Leclerc à Vittel (88) à hauteur de 80 K€ pour le prêt de 200 K€ souscrit par 2L LOCATION auprès de CIC Est
- Privilège du prêteur de deniers à hauteur de 120 K€ sur l'immeuble commercial situé 881 rue Division Leclerc à Vittel (88) pour le prêt de 200 K€ souscrit par 2L LOCATION auprès de CIC Est

- Caution de GROUPE 2L LOGISTICS jusqu'au 21/05/2025 à hauteur de 100 K€ pour le prêt de 100 K€ souscrit par SCI DE LA GRANDE BATAILLE auprès de la Banque Kolb
- Hypothèque de l'immeuble commercial situé au Lieudit « Les Mesières » à Houécourt (88) à hauteur de 72 K€ pour le prêt de 60 K€ souscrit par SCI DE LA GRANDE BATAILLE auprès de la Banque Kolb
- Caution de GROUPE 2L LOGISTICS jusqu'au 17/07/2029 à hauteur de 1.500 K€ pour le prêt de 1.500 K€ souscrit par SCI SAINT USTRE auprès du LCL
- Caution de GROUPE 2L LOGISTICS jusqu'au 30/12/2025 à hauteur de 250 K€ pour le prêt de 250 K€ souscrit par SCI SAINT USTRE auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges
- Caution de GROUPE 2L LOGISTICS jusqu'au 15/05/2025 à hauteur de 250 K€ pour le prêt de 250 K€ souscrit par SCI SAINT USTRE auprès de la Banque Kolb
- Caution de DVTA jusqu'au 15/08/2034 à hauteur de 300 K€ pour le prêt de 300 K€ souscrit par SCI SAINT USTRE auprès du CIC Est
- Caution de TRANSPORTS JEANTET sur un crédit-bail POLE EST à hauteur de 55 K€.

Il n'y a pas de garantie reçue.

Effectifs (en Equivalent Temps Plein)

En ETP	2020
Société mère	0
Sociétés intégrées	607
Total	607

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de Direction n'est pas précisée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Evènements postérieurs à la Clôture

Aucun changement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes consolidés.

Tableau des Honoraires des Commissaires aux comptes

En K€	Mission légale	Interventions entrant dans les diligences directement liées à la mission
SAS GROUPE 2L LOGISTICS	8	
SASU SETL MAIRE	8	
SASU D.V.T.A.	11	
SASU 2L AUTOMOTIVE	1	
SASU LOGIBACK	12	
SASU TRANSPORTS LIVET	6	
SASU ROTALYS	6	
SAS TRANSPORTS JEANTET	12	
SAS TRANSPORTS JEANTET PONTARLIER	6	
SAS FC2L	1	
SAS CHEMLOG	5	
TOTAL	76	

Les sociétés non mentionnées ne disposent pas de Commissaires aux comptes.